



Direction de la Communication
Service de presse

Paris, le 28 avril 2008

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dans le cadre de la future discussion de la loi de modernisation de l'économie, Danièle GIAZZI, Secrétaire Nationale de l'UMP en charge des entreprises, appelle le gouvernement à veiller particulièrement à protéger les petits commerces de proximité.

Danièle GIAZZI se félicite de la présentation ce matin en Conseil des ministres du projet de loi de modernisation de l'économie.

Ce projet, deuxième étape du processus de réforme de l'économie française, après les lois sur le pouvoir d'achat, sera discuté au Parlement ce printemps. A cette occasion, Danièle GIAZZI appelle le gouvernement et les députés à veiller à ce que ce projet de loi apporte des mesures concrètes en faveur des entrepreneurs et notamment des PME.

Pour Danièle GIAZZI, si l'objectif de ce projet de loi est évidemment de renforcer le pouvoir d'achat des Français via une réforme de la grande distribution, il ne doit pas se faire aux dépens des petites et moyennes entreprises du territoire.

C'est pourquoi, Danièle GIAZZI appelle le Gouvernement et les Parlementaires à veiller vont enfin pouvoir baisser dans la grande distribution. C'est une grande avancée pour le pouvoir d'achat des français. Cependant, en permettant de faciliter l'installation des grandes enseignes en centre ville, ce projet de loi risque de mettre en danger les dizaines de milliers de petits commerçants. J'en appelle donc au Gouvernement et au Parlement à veiller particulièrement à cette question et à trouver des mesures d'équilibre encourageant à la fois le pouvoir d'achat et la préservation de nos à la protection des petits commerces installés en centre ville. « Avec ce texte, les prix petits commerce de proximité qui font l'âme des centres villes».